

lundi 24 septembre 2018

Emplois, chômage, statuts et métiers

1949-2017

A propos de quelques évolutions structurelles remarquables.

*Note pour le séminaire « les transformations de la structure sociale contemporaine »
de la Fondation Gabriel Péri*

Séance du 25 septembre 2018

Jacques Rigaudiat

Partie I

1949-2017

Eléments pour un bilan

1. Les grandes lignes de forces d'un bilan de long-terme¹.

Le bilan d'ensemble de l'évolution de la population active au cours des soixante dernières années (cf. Tableau 1) peut, du moins en première analyse, être résumé par quelques constats arithmétiques simples :

- Une croissance de l'ordre de 10,5 millions de personnes de la population active ;
- Dont celle du chômage -du lendemain du premier choc pétrolier à aujourd'hui- a absorbé de l'ordre de 2,5 millions. C'est pourquoi, la population active occupée n'a, en définitive, progressé que de l'ordre de 8 millions de personnes, et cela relativement tardivement, après le début des années soixante;
- La « fin des paysans »² (moins 3,5 millions) et la diminution drastique (moins 0,5 millions) des artisans et commerçants ont marqué la rapide régression des professions « indépendantes »
- Ces évolutions recouvrent donc une très forte création d'emplois salariés (12 millions) sur la période. Celle-ci a ainsi vu s'affirmer l'hégémonie (et peut-être aussi, on le verra, son acmé) sans partage du salariat entendu en son sens « classique ». Le taux de salarisation qui était de 56% au début du XX^{ème} siècle, et encore du même ordre au lendemain de la Libération est maintenant proche des 90%. Il était encore de l'ordre de 70% au début des années soixante.

Tableau 1. Evolution de la population active par catégorie socio professionnelle, 1954-2017.

en milliers	1954	1962	1975		2017	répartition 1954	répartition 2015
Agriculteurs exploitants	3 907	3 045	1 691		440	15,9%	1,6%
Artisans commerçants	2 265	2 084	1 766		1 739	10,9%	6,5%
Cadres sup, prof libé	547	892	1 496		4 831	4,7%	18,0%
Professions intermédiaires	1 095	2 114	3 394		6 903	11,0%	25,8%
Employés	2 038	3 535	4 786		7 303	18,5%	27,3%
Ouvriers*	7 511	7 488	7 781		5 585	39,1%	20,8%
Pop active occupée	18 872	19 158	20 914		26 880	100,0%	100,0%
Chômeurs	313	330	808		2 788		
Pop active totale	19 185	19 488	21 722		29 668		

* y compris salariés agricoles

Source : INSEE, recensements, sauf 2017, enquête emploi.

- S'agissant du salariat, deux faits structurants de la période sont à souligner. Le premier est majeur et concerne les ouvriers : leur nombre a culminé en 1974 et n'a depuis lors cessé de se réduire sans aucune interruption (près de 2,5 millions de personnes en moins)

¹ Cette première partie s'appuie pour l'essentiel sur le travail d'O. Marchand : « 50 ans de mutations de l'emploi », Insee 1^{ère}, N° 1312, septembre 2010. L'analyse qui y est faite ne portant que sur la période 1962-2007, je l'ai prolongée par les deux bouts en lui intégrant les données du recensement de 1954 et de l'enquête emploi de 2017. Par ailleurs ; lorsque cela était possible et nécessaire, je les ai complétées par les chiffres concernant 1949, repris du classique JJ. Carré, P. Dubois, E. Malinvaud « La croissance française », Seuil 1977.

S'agissant ici d'une analyse portant sur le long terme, il doit être présent à l'esprit du lecteur que, afin de donner une certaine continuité aux données, il a fallu ici utiliser des sources et des nomenclatures apparemment homogènes, alors même que celles-ci ont, entre-temps évolué, parfois même profondément. C'est vrai des nomenclatures socio professionnelles (PCS a succédé à CSP), comme des méthodologies d'enquête (c'est vrai tant des recensements que des enquêtes emploi). Même si, au prix de quelques retraitements une relative homogénéité des données a pu être préservée, celle-ci est bien loin d'être satisfaisante. Plutôt qu'à des chiffres faussement précis, on s'attachera donc ici à des évolutions et à leur sens.

² « La fin des paysans », H. Mendras, 1967, rééd. Actes Sud, 1992.

- Le second fait concerne les secteurs d'activité économique, puisque le déclin ouvrier est allé de pair avec celui de l'industrie. La croissance de l'emploi a ainsi totalement reposé sur l'essor et la croissance continue du, ou plutôt des tertiaire(s) qui représente(nt) désormais un peu plus des ¾ de l'emploi (cf. Tableau 2)

Tableau 2. Structure des emplois par grand secteur d'activité économique.

En %	1949	1962	1975	2016
Agriculture	29.2	20.6	10.0	2.8
Industrie	29.5	29.8	29.5	13.8
Construction	5.5	8.7	9.1	6.6
Tertiaire	35.8	40.9	51.4	76.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : INSEE, recensements, sauf 2016 enquête emploi et 1949 calculs de l'auteur d'après « La croissance française », Dubois, Carré, Malinvaud, éd du Seuil, 1977.

De la Libération à aujourd'hui, en quelque ¾ de siècle, la France est ainsi passée d'une économie encore fortement agricole et faiblement productive (l'agriculture représentait de l'ordre de 1/5 de la production et 30% de la population active en 1945³) et rurale à une société post industrielle (cf. Tableau 2) et urbaine.

On notera à ce propos, la polarisation extrême des emplois d'encadrement selon les territoires, concentrés qu'ils sont dans les grands pôles urbains, polarisation strictement inverse à celle des ouvriers non qualifiés (cf. Tableau 3). Comme l'indique à cet égard l'INSEE : « *La part des emplois de cadres et de professions intellectuelles supérieures double sur les trente dernières années, pour atteindre 17,5 % des effectifs en 2014 en France métropolitaine. Celle des employés non qualifiés progresse également, passant de 8,3 % en 1982 à 12,9 % en 2014. Avec le recul de l'industrie, les ouvriers non qualifiés n'occupent plus que 8,4 % des emplois, soit deux fois moins qu'en 1982. La croissance des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures et d'employés non qualifiés concerne aussi bien les grandes que les petites communes, alors que la suppression des emplois d'ouvriers non qualifiés est particulièrement forte dans les grandes villes, où l'industrie cède la place au tertiaire.* »⁴

Tableau 3. Importance relative des emplois par territoire (France métr.) en 2014.

En %	Cadres supérieurs	Employés Non qualifiés	Ouvriers Non qualifiés
Villes centres Pôles Urbains plus de 100.000	25.1	11.7	4.8
Banlieues P.U de plus de 100.000	22.2	12.0	7.0
Autres grands P.U.	12.7	13.4	8.9
Couronnes de grands P.U.	10.1	14.7	11.5
Moyennes et petites aires	9.6	14.3	11.9
Communes hors influence des P.U.	7.2	14.4	13.1
Communes multi polarisées	7.6	14.4	13.9
ENSEMBLE	17.5	12.9	8.4

Source ; Insee

Du point de vue d'ensemble qui nous occupe ici, cette période est ainsi, au total, marquée par trois évolutions majeures.

³ Et encore 51% en 1876 !!!.

⁴ « Cadres et employés non qualifiés, les deux moteurs de l'emploi dans les territoires », L. Bisard, INSEE 1^{ère}, N° 1674, novembre 2017.

La première, qui court depuis la Libération et se poursuit aujourd’hui encore, est la fin de l’agriculture paysanne. Même si notre imaginaire social reste tout empreint d’une nostalgie ruralo-agricole, cela ne peut oblitérer ce fait objectif -sur lequel on reviendra- que les agriculteurs (moins de 450.000 personnes) sont aujourd’hui moins nombreux que les aides-soignants(e)s (600.000) ou les aides à domicile et ménagères (536.000) et désormais en nombre inférieur à celui des assistantes maternelles (468.000) A cet égard, le succès spectaculaire que rencontre chaque année le salon de l’agriculture apparaît au moins autant comme relevant de l’entretien attentif d’un mythe, que comme un évènement strictement professionnel ! En somme, en ces quelques décennies, la France qui avait encore à la Libération un emploi agricole relatif plus important que l’Angleterre de la première moitié du XIXème siècle⁵, aura accompli de ce point de vue plus que l’équivalent des deux vagues d’enclosures, dont Marx a en son temps rappelé ce qu’elles furent et ce qu’elles coûtèrent...

La seconde, non moins majeure, est celle qui s’initie avec le premier choc pétrolier de 1973-1974, consécutif aux deux évaluations du dollar et à la fin des accords de Bretton Woods. Avec le retour à une croissance séculaire qui s’ensuit, c’est la fin des « Trente Glorieuses » et avec elle le déclin relatif de l’industrie et celui absolu du groupe des ouvriers. On se contentera pour l’instant d’indiquer que « *cette désindustrialisation est inscrite dans les chiffres de l’emploi passé de 15 à 10 % du total au cours des vingt dernières années, de la part dans la valeur ajoutée passée de 15 à 11 %* ». ⁶

Enfin, la dernière, qui elle aussi s’ouvre avec le premier choc pétrolier, aura largement structuré le débat public, elle est celle de l’explosion du chômage et des formes précaires d’emploi. On verra que cette période-là est l’occasion d’une très profonde recomposition des couches populaires, comme celle de l’affirmation, -sinon de l’hégémonie- d’une (petite et moyenne) bourgeoisie salariée.

2. Une triple nouveauté : une population active en croissance, désormais féminisée et formée.

S’agissant de la population active, la France a connu au cours de ces quelques décennies une triple novation.

Elle est d’abord quantitative (cf. Tableau 3) : plus de 11 millions d’actifs supplémentaires depuis la fin de la seconde guerre mondiale, c’est, pour la France, une rupture majeure au regard de son passé. En effet, de la fin du XIXème à la Libération, la population active française est restée inchangée ; cela en dépit de la réintégration de l’Alsace-Moselle en 1918, mais avec il est vrai les saignées dues aux deux guerres mondiales. Ce n’est ainsi qu’en 1968 que la population active retrouvera son niveau d’avant-guerre... Encore faut-il souligner que l’essentiel de cet accroissement ne s’est produit qu’à partir du milieu des années soixante avec, en particulier, l’arrivée progressive des générations du « baby-boom » d’après-guerre. Une importante composante de cette évolution aura donc été de nature que l’on qualifiera provisoirement de démographique.

Tableau 3 Evolution de la population active, 1896-2016

En milliers	1896	1936	1949	1962	1968	1975	1983	2017
Population active	19 490	20 260	19 500	19 488	20 398	21 722	23 306	29 668

Sources : jusqu’en 1954 « La croissance française », op. cit, puis INSEE recensements, pour 2017 enquête emploi.

Mais, entendue en un sens strict, la démographie ne saurait –et de très loin- à elle seule épuiser l’explication de cette évolution. Le progressif développement de l’activité professionnelle salariée

⁵ Cf. E. J. Hobsbawn, « Histoire économique et sociale de la Grande-Bretagne », Seuil, 1977

⁶ Sur ce point, cf. « L’industrie française entre déclin et renouveau », J.L. Gaffard, OFCE, Policy brief n°13, 27 mars 2017.

des femmes, particulièrement spectaculaire dans la dernière période, aura été l'autre composante de ce mouvement (cf. Tableau 4). Ainsi, le taux d'activité des femmes a progressé de 3,1 points entre 2006 et 2016, alors que, sur la même période, celui des hommes est quasiment resté stable. En dépit de cela, et même si désormais les femmes sont aussi nombreuses que les hommes à occuper un emploi salarié, les écarts de taux d'activité restent cependant encore marqués entre hommes et femmes : en 2016, en France, 67,6 % des femmes de 15-64 ans sont actives, contre 75,4% des hommes⁷.

Tableau 4. Evolution du taux d'activité des femmes.

1962	1968	1975	1982	1990	2016
34.2	34.6	36.7	39.4	42.4	67.6

Source : INSEE recensement, sauf 2016, enquête emploi.

Il reste que ce rapprochement relatif et tardif des situations est encore très largement en trompe l'œil. Non, comme on pourrait le penser, parce que les femmes subiraient globalement la précarité de l'emploi de façon manifestement plus lourde que les hommes : leur taux de chômage est désormais légèrement plus faible (9,9% contre 10,3% pour les hommes, en 2016) et si elles occupent, plus que les hommes, des emplois en CDD (12,3% contre 8,6 %), elles sont en revanche deux fois moins nombreuses à être intérimaires ou apprenties. Au final, le taux de CDI n'est que très faiblement différent : 85,1% pour les femmes contre 85,4% pour les hommes.

La différence manifeste est ailleurs et elle est double. D'abord, bien sûr, dans les places occupées : ainsi, seules 14,8% des femmes exercent un emploi de cadre contre 20,4% des hommes. Et l'on sait par ailleurs combien –on reviendra sur ce point ultérieurement- à l'autre extrémité du spectre social elles demeurent très cantonnées à des métiers à faible rémunération. Ensuite, parce qu'elles sont tout particulièrement touchées par le sous-emploi et le temps partiel⁸. En 2016, ce dernier concernait 30,2% des femmes, contre seulement 8,2% des hommes.

On ajoutera, pour ne pas oublier une évolution singulière qui a marqué la toute dernière période et va à rebours d'une évolution jusqu'alors tendancielle⁹ : entre 2006 et 2016, le nombre d'actifs a augmenté de 1,0 million de personnes, essentiellement du fait d'un taux d'activité des 15-64 ans qui a progressé de 1,9 point. Or, comme le souligne l'INSEE : « *cette hausse est avant tout portée par les seniors : entre 2006 et 2016, en France métropolitaine, le nombre d'actifs âgés de 50 à 64 ans a augmenté de 1,7 million et leur taux d'activité de 8,4 points (dont 7,4 points au titre de l'emploi). La participation croissante des seniors au marché du travail, ininterrompue malgré la crise de 2008, est liée aux réformes des retraites et aux restrictions d'accès aux dispositifs de cessation anticipée d'activité (dispense de recherche d'emploi, préretraite, retraite anticipée).* »¹⁰

⁷ Ceci peut ressembler à un paradoxe, c'est pourtant bel et bien une réalité qui s'explique par deux faits simples : tout d'abord le taux de chômage des femmes est (depuis 2013) inférieur à celui des hommes ; enfin, les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes parmi les non-salariés. Voilà pourquoi, en dépit d'un taux d'activité plus faible, les femmes sont désormais aussi nombreuses que les hommes dans le salariat.

⁸ Ce sujet du temps partiel mériterait à lui seul un développement propre. Soulignons que dans le pays où il est le plus développé, les Pays-Bas, plus de la moitié des emplois sont désormais à temps partiel.... Et qu'il se développe désormais massivement partout. Le temps partiel est ainsi une échappatoire, centrale pour le capitalisme, à la nécessité de la réduction du temps de travail et il repose de manière quasiment exclusive sur les femmes.

⁹ Sur cette période, le taux d'activité des hommes est ainsi resté stable alors qu'il se réduisait de façon tendancielle depuis qu'une statistique existe. Cela du fait, d'une part, de la progression de l'âge de fin de scolarité et, d'autre part, de l'abaissement tendanciel de l'âge de cessation d'activité.

¹⁰ « Une photographie du marché du travail en 2016 », S. Beck et J. Vidalenc, Insee 1^{ère} N° 1648, mai 2017.

Enfin, dernier phénomène majeur de la période, l'essor de la formation. Les transformations (cf. tableaux 5 et 5 bis) sont ici spectaculaires. Alors que jusqu'au début des années soixante, près de 8 actifs occupés sur dix n'avaient tout au plus que le CEP, ils sont aujourd'hui moins de 1 sur 8. Alors que moins de 10% de la population en emploi avait au moins le bac au début des années soixante, ils sont désormais près de 60%. A l'autre extrémité, alors que le niveau du supérieur concernait moins de 1 actif sur 40, ils sont désormais près de 4 sur 10 à y avoir suivi des études. Encore s'agit-il là de chiffres portant sur le « stock » des actifs dans l'emploi, avec tous les effets de rémanence que cela entraîne, et non du flux des nouveaux entrants.

Tableau 5. Répartition de la population active selon l'âge de fin d'études¹¹

	1901	1946	1954	1962	1968
Illettrés	12	2	1	1	1
7 à 9	14	1	1	-	-
10 à 12	17	4	2	1	1
13 et 14	40	65	65	61	57
15 à 18	12	20	23	27	30
19 à 21	4	5	6	7	7
22 et +	1	3	2	3	4
	100	100	100	100	100

Source : « La croissance française », op. cit.

Tableau 5 bis Evolution des niveaux de diplôme des personnes en emploi.

	1962	1975	2017
Aucun diplôme, ou CEP	78.5	56.6	12.3
BEPC, CAP,	13.0	25.7	29.2
Bac ou équivalent	5.8	9.3	20.2
Supérieur	2.7	8.4	38.3
Total	100.0	100.0	100.0

Sources : « 50 ans d'évolution ... » op. cit. ; 2017, Enquête emploi

Au final, et pour résumer la situation à son essentiel : après une stabilité de la population active jusqu'au début des années soixante, qui se situait dans le strict prolongement de l'évolution séculaire, la France aura par la suite, plus que beaucoup d'autres pays, connu une très importante croissance de sa population active.

Tableau 6. Evolution de l'accroissement annuel de la population active : 1949-2015.

En milliers	49-62	62-75	75-83	83-15
	0	72	198	217

Encore faut-il souligner combien dans ce mouvement la démographique, stricto sensu, n'aura joué qu'un rôle relativement limité. Le développement de l'activité féminine a été un élément essentiel, voire prépondérant (cf. Tableaux 7 et 7 bis).

Tableau 7. Evolution de la population active selon le sexe

	1968	2017	Evolution
Femmes	7 050	14 260	+ 7 210

¹¹ Soulignons au passage que, jusqu'en 1946, ces données ne portent que sur la seule population active masculine !

Hommes	13 256	15 396	+ 2 140
Ensemble	20 306	29 656	+ 9 340

Tableau 7 bis. Evolution de la population active occupée selon le sexe.

en milliers	1962	2017	Evolution
Femmes	6 927	12 932	+ 6 005
Hommes	12 606	13 948	+1 342
Ensemble	19 533	26 880	+ 7 347

Source : Insee, enquêtes emploi.

En effet, l'évolution de la population active est due pour les 3/4 à l'accroissement du nombre de femmes actives ; quant aux emplois, 82% de ceux créés pendant cette période ont été occupés par des femmes.

3. L'explosion du chômage et de la précarité.

C'est donc dans ce contexte général qu'il faut situer l'autre évolution qui aura marqué cette période : celle de l'explosion du chômage et, corrélativement, de la précarité.

Autant dire que dans la période qui a vu coexister stabilité de la population active et croissance économique, la question ne se posait pas, ou guère, le nombre des chômeurs est alors resté confiné aux alentours de 200.000 à 300.000 personnes. Ainsi, en 1962-1963, l'intégration –économique s'entend- des quelques 700.000 rapatriés d'Algérie s'est alors faite sans difficulté majeure. Les choses n'ont à vrai dire réellement commencé à se modifier qu'au lendemain de 1968, avec l'arrivée des premières générations de baby-boomers sur le marché du travail.

Mais par la suite, la conjonction de la poursuite de la progression de la population active et du ralentissement de la croissance fut évidemment, de ce point de vue, explosive. Aussi, alors qu'il était de l'ordre de 2% tout au long des années cinquante et du début des années soixante, et encore de 3% à la veille du premier choc pétrolier, le taux de chômage explosa brutalement pour passer le seuil des 10% en 1983. Comme l'écrivait l'Insee : « *une cassure nette se produit en 1974 et 1975 : en deux ans le taux de chômage qui était de 3% fin 1973 passe à 5% fin 1975* »¹².

Hausse de la population active et faible croissance des effectifs employés, les conséquences furent ravageuses. Sur cette période charnière, pendant laquelle tant le régime sociodémographique de la population active que celui, économique, de la création d'emploi se sont radicalement transformés, l'accroissement de la population active s'est partagée grosso modo pour moitié entre accroissement de l'emploi et du chômage et (cf. Tableau 8).

Tableau 8. Population active, emploi et chômage, de 1968 à 1990¹³.

En milliers	1968	1975	1982	1990	Evolution 68-90
Population active	20 640	22 042	23 804	25 287	+ 4 647
Emploi total	20 204	21 211	21 725	22 502	+ 2 298

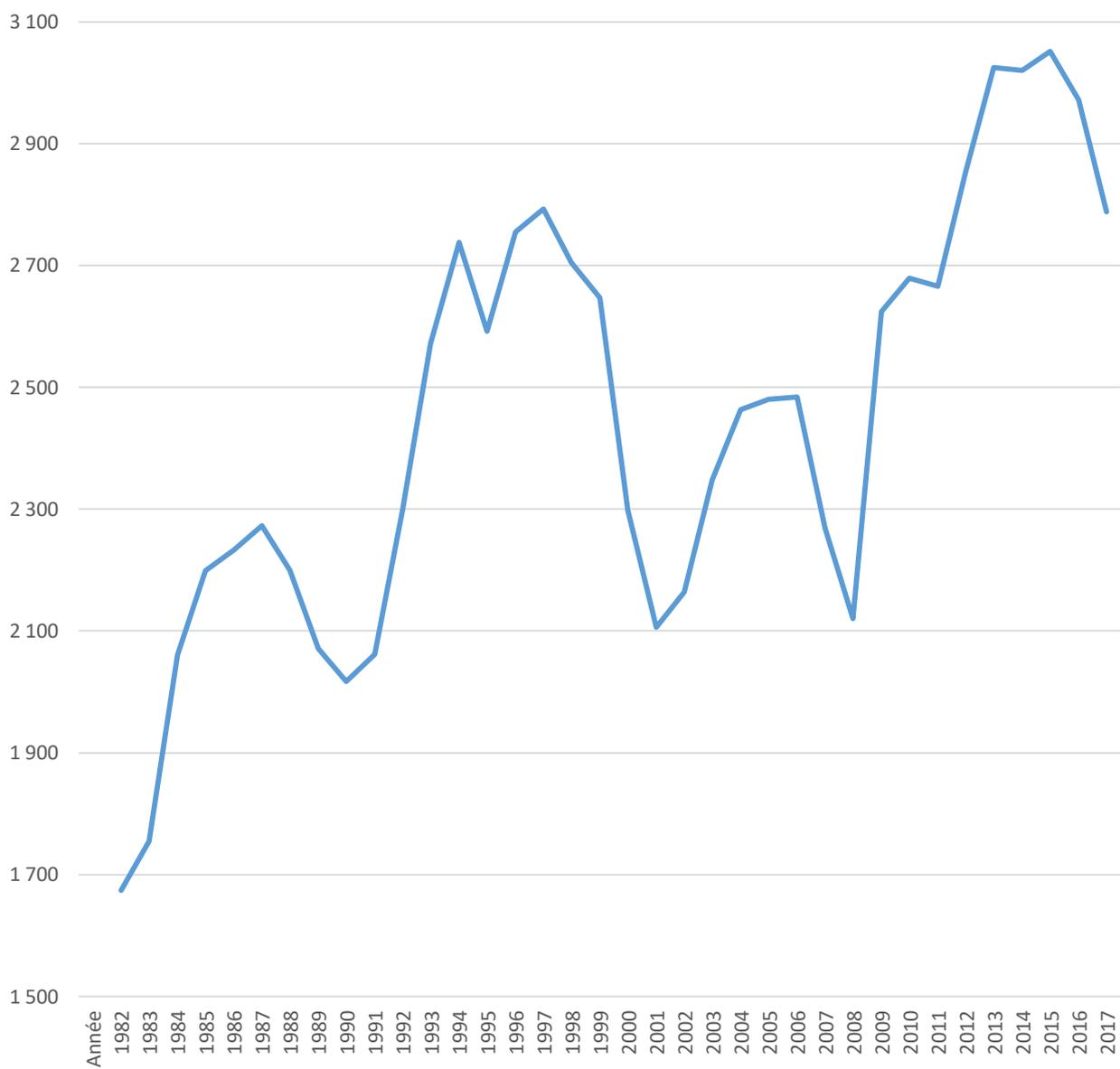
¹² « Les traits majeurs du chômage depuis 20 Ans », Cl. Thélot, Economie et statistique, N° 183, décembre 1985.

¹³ D'après O. Marchand, « 1982-1990, la population active continue à croître », Economie et statistique, N° 183, décembre 1985

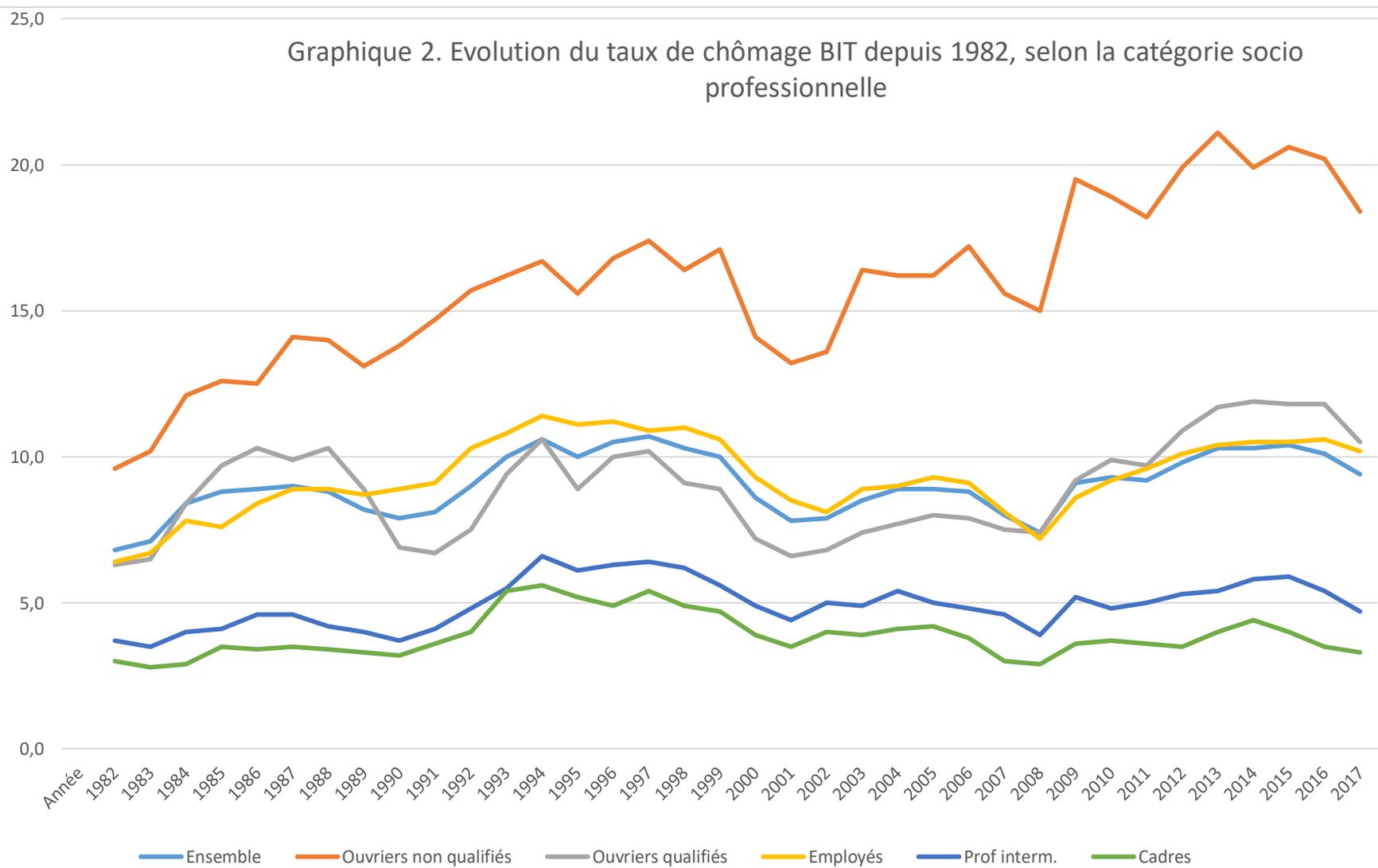
Chômeurs	436	831	2 079	2 785	+ 2 349
-----------------	-----	-----	-------	-------	---------

Depuis 1983, quelles qu'aient pu être les circonstances et les fluctuations, jamais le nombre de chômeurs (au sens du BIT) ne sera repassé sous les 2 millions (cf. Graphique 1). En 2017, le nombre de chômeurs a été de 2,8 millions.

Graphique 1. Chômage au sens du BIT (en milliers)



Graphique 2. Evolution du taux de chômage BIT depuis 1982, selon la catégorie socio professionnelle



Quant au taux de chômage (cf. Graphique 2), il franchira la barre des 10% en 1993 et s'y maintiendra jusqu'à culminer à 10,9% en 1997. Cette barre sera à nouveau franchie en 2013, ce n'est qu'en 2017 qu'il repassera de peu en dessous, pour s'établir à 9,6%.

Ainsi s'est installé un chômage que l'on aime communément dire de masse. C'est là une analyse que, pour ma part, je ne partage pas. En s'en tenant à la seule moyenne, en universalisant donc le constat, on passe sous silence le fait que la précarité et le chômage ne sont pas le lot commun de tous les salariés. Aux dernières nouvelles (cf. Graphique 2), le chômage atteint 3,3% des cadres supérieurs, 4,7% des « professions intermédiaires » ; il est en revanche de 10,5% pour les employés, et de 10,5% pour les ouvriers (et de 18,4% pour les ouvriers non qualifiés). Ainsi, le chômage et la précarité n'atteignent-ils pas même ment mais sélectivement les couches sociales. Et de surcroît, cette situation de nette différenciation entre les groupes sociaux n'est pas conjoncturelle mais bien structurelle, car elle vaut sur l'ensemble de la période. Ce sont électivement les classes populaires qui seules sont massivement atteintes ; les couches dites moyennes de la bourgeoisie salariale s'en trouvent quant à elles épargnées et se trouvent plus ou moins proches de ce que les économistes désignent comme un niveau de chômage structurel de plein emploi. Contrairement à l'Espagne, au Portugal ou à la Grèce, il n'y a pas, il n'y a jamais eu (depuis 1975), en France de chômage de masse à proprement parler¹⁴.

De surcroît et c'est déterminant, ces chiffres ne valent pas que pour aujourd'hui ; ainsi, ils n'expriment nullement les seuls effets de la crise ouverte depuis 2008. Leur remarquable stabilité relative depuis près de trente années marque au contraire clairement l'installation pérenne de réalités de vie qui sont radicalement différentes. Un chômage limité et, au-delà des cas individuels, de relativement courte durée d'un côté ; une situation durable d'instabilité et d'insécurité de masse pour les classes populaires, de l'autre.

Cela d'autant plus que la précarité, qui, à l'occasion de cette installation d'une « armée industrielle de réserve » au sein des couches populaires, s'est accrue au fil du temps, vient redoubler et aggraver cette réalité du chômage, selon des modalités qu'il convient d'examiner de près.

Car si le premier fait marquant est, bien sûr, la montée notable des « formes particulières d'emploi », celle-ci est moindre que ce que l'on peut généralement imaginer (cf. Tableau 9). Depuis leur premier enregistrement dans l'enquête emploi, en 1982, la montée des FPE est évidente : les CDD, ici entendus en un sens large¹⁵, font plus que doubler leur part relative, essentiellement d'ailleurs sous l'effet des contrats aidés, l'intérim la triple¹⁶ ; enfin, réalité passée le plus souvent sous silence, l'apprentissage passe de 0,8% à 2,6%. Résultat : compte tenu de la poursuite de la montée de la salarisation, les emplois statutaires (CDI du privé et emplois statutaires des fonctions publiques) qui constituaient initialement 76,9% de l'emploi total, en représentent encore aujourd'hui 74,8%. Certes, sur cet espace de temps il y a notable croissance des formes particulières d'emploi, mais la

¹⁴ Ainsi, pour prendre l'exemple du chômage de longue durée, particulièrement structurant des destins, les couches populaires en représentent entre les 3/4 et les 4/5èmes. La petite bourgeoisie salariale ne connaît en effet que moins de 2% de chômeurs de longue durée, ce chiffre est de l'ordre de 5% pour les couches populaires et culmine à près de 10% chez les ouvriers non-qualifiés....

¹⁵ CDD sont ici entendus en un sens large, puisque recouvrant tout aussi bien le public (y compris donc les contrats aidés) que les saisonniers du privé et les situations dites de stage.

¹⁶ On notera évidemment que, comme toujours en pareil cas, avec la crise l'intérim est le premier touché par les ajustements d'effectifs.

suprématie des emplois statutaires n'est pas véritablement entamée, puisque ceux-ci continuent de représenter les ¾ de l'ensemble des emplois et près de 90% des seuls emplois salariés.

Tableau 9. Répartition de l'emploi total selon le statut, 1982-2017

En %	CDD	Intérim	Apprentissage	Emplois statutaires	Non-salariés
1982	4,0	0,5	0,8	76,9	17,9
2011	8,4	2,1	1,4	76,4	11,6
2017	9,5	1,4	2,6	74,9	11,6

Source : Insee, séries longues.

De surcroît, sans surprise aucune, la sélectivité soulignée à propos du chômage se retrouve aussi en matière de précarité de l'emploi, mais selon des modalités qu'il convient de regarder de près. Au total (cf. Tableau 10), les formes particulières d'emploi concernent actuellement en moyenne de l'ordre d'un peu plus de 1 salarié sur 8, mais seulement 6,6% des cadres et 11,1% des professions intermédiaires. Au demeurant, cette sélectivité sociale se redouble d'une sélectivité par classes d'âge : ce sont les jeunes de couches populaires qui sont tout particulièrement frappés.

Tableau 10. Taux de prévalence de diverses formes particulières d'emploi, par catégorie socio-professionnelle, en 2017.

En %	1. Intérim	2. CDD sens large	3 = 1+2 Formes Particulières d'emploi	4. 100%-3 Emplois « statutaires »	Temps partiel
Cadres et prof. intellectuelles	0,2	6,6	6,8	93,2	10,0
Professions intermédiaires	1,0	10,1	11,1	88,9	14,8
Employés	1,4	16,6	18,0	82,0	33,5
<i>dont Pers. de services directs aux particuliers</i>	1,3	15,6	16,9	83,1	51,8
Ouvriers	9,2	13,5	22,7	77,3	12,4
<i>dont ouvriers non qualifiés</i>	15,0	19,4	34,4	65,6	20,6
Ensemble salariés	2,6	9,5	12,1	87,9	18,8

Source : Insee, enquête emploi 2017

S'en tenir là serait toutefois se limiter à une vision tronquée, oublieuse de ce qui est aujourd'hui un phénomène majeur –et sans doute voué à un succès plus grand encore dans l'avenir- qui est celui du temps partiel. Car, enfin, comment ne pas souligner que le 1/3 des employés sont à temps partiel, dont plus de la moitié des quelque 1,86 millions de « personnels de services directs aux particuliers » - dont 1,6 millions sont des femmes- et sont ainsi touchés par une précarité de l'emploi liée non à la nature juridique du contrat de travail, mais à sa réalité économique : une durée de travail limitée, synonyme de lourde fragilité économique permanente, du fait des faibles niveaux de rémunération.

Non décidément, la crise, -celle durable du capitalisme depuis plus de trente années, comme son avatar paroxystique ouvert depuis 2008-, ne touche pas –et n'a, en France, jamais touché- tous les salariés d'une façon qui puisse en quoi que ce soit apparaître comme semblable et être qualifiée de massive. Quasi plein emploi des uns ; chômage massif et précarité d'emploi des autres ; ce ne sont ni les mêmes vies, ni les mêmes destins¹⁷.

¹⁷ Cf. J. Rigaudiat, « Le nouvel ordre prolétaire », Autrement, 2007.

Partie II

Deux dynamiques distinctes,
quelques questions qui se posent à ce sujet.

4. Bourgeoisie salariale et couches populaires : deux dynamiques sociales distinctes

Cela d'autant moins que cette première réalité fondamentale, celle de l'accès à l'emploi qui commande les conditions concrètes de vie, s'inscrit dans une dynamique sociale qui, dans notre pays, aura été particulièrement marquée et contrastée.

Si la sortie de la ruralité et de la paysannerie caractérise l'ensemble de la période, -de l'après-guerre à aujourd'hui encore-, l'espace de ce quasi demi-siècle qui nous sépare désormais du premier choc pétrolier a, lui, superposé une évolution d'une autre nature : celle qui a marqué l'acmé, puis le déclin, de la société industrielle et l'avènement d'une société post industrielle (cf. Tableau 11). Pendant ce dernier laps de temps, en effet, la population des cadres a été multipliée par 3, celle des professions intermédiaires par 2 ; alors que les effectifs d'employés ne l'ont été que par 1,5¹⁸, et que le groupe des ouvriers a perdu le 1/3 de ses emplois¹⁹. De surcroît, cette évolution de l'emploi : plus de cadres et de professions intermédiaires, plus d'employés non qualifiés, se fait au prix d'une polarisation qui est aussi une polarisation sociale. Au total, sur cette période, numériquement parlant, les couches populaires ont stagné, -la hausse du nombre des employés compensant la baisse de celui des ouvriers- ; la création globale d'emploi a ainsi été totalement accaparée par la dynamique positive des couches salariales supérieures.

Tableau 11. Evolution des salariés occupés selon la catégorie socio professionnelle, 1975-2016.

CSP	1975	1982	2016	2016/75
Cadres supérieurs	1 496	1 769	4 725	+ 3 229
Prof intermédiaires	3 394	4 427	6 853	+3 459
CSP +	4 890	6 196	11 578	+6 688
Employés qualifiés		3 391	3 718	
Employés non qualifiés		2 260	3 556	
Employés	4 786	5 651	7 274	+2 488
Ouvriers qualifiés	3 745	3 648	3 552	-193
Ouvriers non qualifiés	4 035	3 190	1 869	-2 166
Ouvriers	7 781	6 838	5 421	-2360
CSP -	12 567	12 489	12 695	+128
Ensemble	17 457	18 685	24 273	+6 816

Source: INSEE, enquêtes emploi

Au-delà du bilan arithmétique qui vient d'en être dressé, cette dynamique, il convient aussi de l'intégrer à son inscription sociale, ne serait-ce que de manière cursive. De ce point de vue, l'utilisation des « catégories socio-professionnelles » n'est pas anodine. Celles-ci, en effet, s'organisent simultanément sur plusieurs espaces ; celui juridique des statuts –salariés ; non-salariés- ; celui organisationnel de la subordination propre au salariat –encadrement « supérieur », encadrement « intermédiaire », métiers d'exécution- ; celui, enfin, fonctionnel du type de métier et de la qualification. En arrière-plan, se profilent par ailleurs des espaces implicites : ceux, notamment

¹⁸ Là encore il conviendrait de distinguer. Cette progression d'ensemble sur 30 ans recouvre une progression limitée (11%) des employés qualifiés et une très forte progression des employés non qualifiés.

¹⁹ Ce qui recouvre une quasi-stagnation des emplois d'ouvriers qualifiés et la perte de près de la moitié des emplois d'ouvriers non qualifiés.

du niveau de diplôme et de rémunération²⁰. Tout ceci converge pour donner une légitimité objective à une hiérarchisation de l'espace social (du salariat) condensée, où le « haut » des « CSP+ » (cadres et professions intermédiaires) se différencie d'un « bas » des « CSP- », regroupant les employés et les ouvriers, opposition dont, par ailleurs, les sondages sont coutumiers. On distinguera ainsi désormais la petite et moyenne bourgeoisie salariale des couches populaires.

Force est, en effet, de constater que deux dynamiques s'opposent. D'abord, celle, ascendante, de la petite bourgeoisie salariale : sa forte croissance sur la période suppose d'y recruter bien au-delà de ses propres enfants et, socialement, d'intégrer ces nouveaux immigrés sociaux à ses valeurs et son mode de vie. Recrutement qui doit donc se faire, notamment, parmi les enfants des autres : couches populaires et indépendants, en perte de vitesse. Elle renvoie donc à la nécessité fonctionnelle d'une mobilité sociale ascendante sur une ou deux générations.

Cette dynamique positive fait contraste avec la quasi-stagnation d'ensemble des couches populaires, puisque employés et ouvriers représentaient 12,6 millions d'emplois en 1975 et ... 12, 7 millions en 2017. Stagnation qui, au demeurant, masque de profondes transformations et recompositions internes, puisque les employés y sont désormais plus nombreux que les ouvriers.

Croissance de la bourgeoisie salariale nécessitant un apport socialement exogène ; stagnation globale des couches populaires et, sur certains segments non qualifiés, fort dynamisme ou dépérissement non moins drastique, nécessitant émigration sociale pour les plus chanceux, reconversion vers les tertiaires ou dépérissement sur place, telles sont en somme les termes sociaux de la période. Ce sont là des dynamiques lourdes et structurelles, dans lesquelles s'inscrit l'histoire de chacun de ceux qui en ont été les sujets et les acteurs.

Au-delà donc des réalités de vie, qui s'inscrivent (ou non) dans le chômage et la précarité, il y a aussi un imaginaire social qui se construit et s'étaye largement sur ces dynamiques objectives de la démographie des couches sociales. D'un côté donc, celui de la bourgeoisie salariale : l'intériorisation individuelle d'une réussite personnelle, qu'elle soit liée à une scolarité, ou perçue comme le résultat des efforts ou des sacrifices consentis pour construire une carrière professionnelle et la perception d'un chômage et d'une précarité largement évités et extérieurs l'espace de vie ; éventuellement, la rupture avec le milieu d'origine dans lequel on a grandi. De l'autre, celui des couches populaires, une transformation très profonde d'un imaginaire qui a longtemps été construit sur deux piliers jusqu'alors solides : le travail masculin et de la qualification ouvrière. Or, ils se sont effondrés

5. Déclin ouvrier et recomposition des couches populaires : la fin d'un monde ?

Car, l'univers de genre des couches populaires a bel et bien basculé (cf. Tableau 12) : les hommes, qui ont globalement perdu plus d'un million d'emplois en trente années, -qui sont tous des emplois ouvriers-, y sont désormais moins nombreux que les femmes (6,2 millions contre 6,6 millions), qui ont, elles, dans le même temps occupé 1,8 millions d'emplois supplémentaires.

²⁰ Pour mémoire, selon la DARES le salaire net mensuel médian dans chacune des catégories était le suivant en 2012-2014 : cadres, 2 900€ ; professions intermédiaires, 2 000€ ; employés qualifiés, 1 500€ ; employés non qualifiés, 1 300€ ; ouvriers qualifiés, 1 600€ ; ouvriers non qualifiés, 1 400€.

Tableau 12. La répartition des emplois au sein des couches populaires selon le sexe, 1973-2017.

En milliers	Hommes	Femmes	Variation
Employés			
1973	1470	3083	4553
2017	1760	5544	7304
Evolution	+ 290	+ 2461	+2751
Ouvriers			
1973	5868	1783	7651
2017	4471	1113	5584
Evolution	-1397	- 670	-2067
Ensemble			
Total 1973	7338	4866	12204
Total 2017	6231	6657	12888
Evolution	-1107	+1791	+684

Source : enquêtes emploi

Enfin, les ouvriers ((5,6 millions, contre 7,3 millions d'employés) ont perdu la place majoritaire qui était historiquement la leur dans les couches populaires.

Pris dans leur ensemble, tous ces changements représentent une rupture majeure avec la réalité ouvrière classique ; celle de l'organisation familiale, qui court des Maheu de Germinal aux familles ouvrières enquêtées par P. Chombart de Lauwe en 1956, comme celle de leurs formes de sociabilité, si bien décrites à la même époque par M. Young et P. Willmott²¹.

Ce n'est donc pas qu'affaire de nombre, de genre ou de catégorie. La « fierté » ouvrière, s'originait à la fois dans une réalité et se cultivait par un mythe ; pour des raisons différentes les deux se sont évanouis au cours de la période.

La fierté d'abord, celle du métier de l'ouvrier qualifié : le mineur, le métallo, et tous les OPQ que l'on a pu connaître. Tout cela a largement disparu, ou ne subsiste plus qu'en quantité homéopathique, emporté par la mondialisation (textile, mines, métallurgie...) ou les transformations technologiques²². Il n'y a plus de mines dans notre pays, ni de charbon, ni de fer, n'existent plus désormais que les musées qui en perpétuent le souvenir ! Et il n'est plus possible de « désespérer Billancourt », à l'heure où la plus importante concentration ouvrière est désormais celle d'Airbus à Toulouse. De même, les classifications « Parodi-Croizat », construites autour de la qualification et du métier, ont-elles disparu des conventions collectives à partir de 1975, remplacées qu'elles ont été depuis par les « critères classant », essentiellement organisés autour de la compétence....

Enfin, culture du mythe du rôle universel de la classe ouvrière, assise sur sa fierté et persuadée de son rôle dirigeant dans la société du futur. Avec, entre autres, la chute du « socialisme réel », l'idéologie s'est effondrée tout autant que la réalité... A bien des égards, aujourd'hui la littérature sur la classe ouvrière est désormais une littérature, au mieux, nostalgique ou, au pire, érigeant un monument funéraire à la gloire de la classe ouvrière défunte²³. Et il y a bien longtemps, déjà, que les manifestations ne réunissent plus la « classe ouvrière » autour de ses organisations, mais sont supposées animées par le « mouvement social »....

²¹ P. Willmott, M. Young, « Family and kinship in east London », Penguin, 1957.

²² Il serait sans aucun doute très instructif de relire aujourd'hui le livre –classique– de R. Lienhart « L'établi ».

²³ Par exemple, entre tant d'autres : O. Schwartz qui in « le monde privé des ouvriers », PUF, 1990, constate que « la récession charbonnière allait entraîner la fermeture des puits et la marginalisation économique d'une société qui avait régné sur les corps et les esprits depuis plusieurs générations ... » Ou encore M. Pialoux et St. Beaud, in « Retour sur la condition ouvrière », Fayard, 2001, s'interrogent : « n'a-t-on pas tout dit sur la fin de la classe ouvrière »...

A tous égards, il semble bien qu'un monde se soit ainsi évanoui sous nos pieds. Comme l'écrit M. Verret dans la préface à la réédition de 1996 de son ouvrage sur la culture ouvrière : « *Ce livre écrit voici dix ans ne serait-il déjà plus que le mémorial d'un objet défunt ? La question se pose, en effet, car la culture ouvrière traverse aujourd'hui plus qu'une crise de visibilité, peut-être une crise d'existence... Invisibilisation certes et brutale. Par cette diminution de la masse visible, qui fait perdre à la classe en vingt ans le quart de son nombre et ses grands noyaux de cristallisation (mines, sidérurgie, métallurgie). Par ce déplacement aussi de tous flux fuyants... En haut, petit, ce flux ascendant vers les techniciens... De côté, en masse cette fois, cette latéralisation du salariat d'exécution vers les employés ... En bas, en masse, encore, cette grande chute du bas de la classe vers le bas du bas : la pauvreté. Et là ce noyau stable des ouvriers qualifiés, à supposer que la précarité ne l'ait pas déjà déstabilisé, savoir s'il a gardé son principe identitaire* »²⁴.

6. A propos de la montée de la (petite) bourgeoisie salariale : malaise dans les classes moyennes ?

C'est donc une affaire entendue, la montée de la bourgeoisie salariale, petite et moyenne, fait de ces couches, en bonne voie d'être bientôt majoritaires dans la population active – ce qui constituera une novation absolue-, les grands gagnant de notre époque. Cela d'autant plus que cette croissance rapide les aura amenées à intégrer « par le haut » bon nombre des enfants des autres couches sociales. Il n'en demeure pas moins que toutes les enquêtes sur la mobilité sociale attestent cependant de la permanence d'une très forte endogamie. Pour aller ici à l'essentiel, sept enfants d'ouvriers sur dix connaîtront le même sort que leurs parents et il en va de même pour les fils de cadres ou de chefs d'entreprise²⁵.

C'est assez dire que les parcours ascendants issus des couches populaires sont limités, qu'ils se font étape par étape et en tout état de cause supposent le filtre du succès dans un parcours scolaire conforme.

C'est aussi dire que si le sentiment de promotion est bien présent dans ces catégories, bien plus que dans les couches populaires : « *Plus les personnes se situent en haut de l'échelle sociale, plus elles expriment un sentiment de promotion sociale :50% des cadres se considèrent mieux classés que leur père, contre 22% des employés ou ouvriers non qualifiés Inversement, les employés et ouvriers non qualifiés sont les plus nombreux (36 %) à se sentir déclassés.* »²⁶, le sentiment de déclassement n'y est toutefois pas absent. Cette même étude de l'Insee montre que près d'un cadre sur cinq (et un peu plus d'une personne des professions intermédiaires sur cinq) se sent moins bien classé socialement que son père. Le sentiment de frustration sociale est donc bien présent ici aussi.

²⁴ M. Verret, « La culture ouvrière », L'Harmattan 1996, p.

²⁵ On notera le récent regain d'intérêt pour ce thème, vu sous un angle bien particulier, celui des « transclasses. Ainsi Ch. Jaquet, « Les transclasses ou la non reproduction », PUF ; Ch. Jaquet, G. Bras, « La fabrique des transclasses », PUF. Quant à la littérature, les succès actuels d'Annie Ernaux (« Mémoire de fille »), de Didier Eribon (« Retour à Reims ») ou d'Edouard Louis (« En finir avec Eddy Bellegueule », « Histoire de la violence ») sont le symptôme de l'omniprésence en milieu petit bourgeois de déchirements personnels : l'ambivalence d'une distance prise non sans remords avec le milieu populaire d'origine, comme l'ambiguïté de son rejet, qui va néanmoins de pair avec un attachement sauvegardé, faute de quoi nulle origine et nulle identité ne seraient possibles. De la distance de classe qui y est toutefois souvent prise avec les milieux populaires non-qualifiés, témoigne un autre succès, celui du travail, « ethnographique », réalisé par Florence Aubenas avec « Quai de Ouistreham ».

²⁶ « Malgré la progression de l'emploi qualifié, un quart des personnes se sentent socialement déclassées », Insee 1^{ère}, N°1659, juillet 2017.

Autour de ce thème, les débats sont vifs entre ceux qui estiment que, loin d'être un maillon problématique de la stratification sociale française, les classes moyennes se porteraient bien²⁷ et ceux qui estiment, au contraire, que ce malaise, loin d'être un problème de psychologie sociale, est fondé sur des réalités objectives.

Le nom de Louis Chauvel²⁸ est particulièrement attaché à cette dernière position. Contrairement au constat général selon lequel les classes moyennes seraient en expansion numérique soutenue, bénéficieraient autant ou plus que d'autres de la croissance économique, connaîtraient un courant intense de mobilité sociale ascendante, verraient leur patrimoine s'accroître, et échapperaient donc largement aux affres et aux vicissitudes des couches populaires, il soutient donc que les couches moyennes, -entendues chez lui comme les seules « professions intermédiaires », donc la seule petite bourgeoisie salariale- « sont à la dérive ».

Estimant, non sans quelques bonnes raisons, que « *naguère, ces classes moyennes inférieures connaissaient une dynamique collective de promotion sociale, au moins jusque dans les années 1980, et font face maintenant à des difficultés croissantes* »²⁹, il fonde principalement son analyse sur deux faits :

- Tout d'abord, l'existence d'un problème salarial avec la stagnation des revenus réels des professions intermédiaires depuis les années 70 et la réduction constante de l'écart les séparant des ouvriers ;
- Enfin, l'indéniable expansion numérique de la catégorie doit être rapportée à celle des candidats potentiels à l'entrée. De ce point de vue, il est indéniable que la généralisation des études secondaires et la banalisation du baccalauréat ont été bien plus rapides encore. Résultat : alors que les simples bacheliers représentaient plus de 40% des professions intermédiaires, ils ne sont plus aujourd'hui que 20%. C'est pourquoi « *Les générations qui ont connu la seconde explosion scolaire, nées au début des années 1970, continuent de subir cette dynamique de dévalorisation progressive du baccalauréat* », La dévalorisation scolaire est à ses yeux « à la source des angoisses et des frustrations des couches moyennes ». Comme l'écrit par ailleurs la DARES : « *La progression des niveaux de formation ayant été plus rapide que la montée en qualification des emplois, on assiste à une transformation des « normes de qualification »*³⁰.

7. Poursuite de la polarisation des emplois ?

La montée du/des tertiaire(s) est patente, tout comme l'est la diminution des emplois industriels, il convient toutefois ici de tempérer ce double constat : pour partie, -celle qui concerne les services aux entreprises-, cette montée, comme cette réduction, sont en trompe-l'œil. On ne peut, en effet, faire silence sur le puissant mouvement d'externalisation dont les entreprises industrielles ont été le siège depuis la fin des années 70. D'abord, les services les plus loin du « cœur de métier » sur lequel toutes elles se sont repliées : restauration, entretien, gardiennage, afin de limiter les coûts de main d'œuvre, ne serait-ce qu'en filialisant et, au passage, en changeant les personnels de convention collective. Et puis ensuite, la comptabilité, l'immobilier, la flotte de véhicules, le but étant alors plutôt dans cette seconde phase de limiter le coût en capital immobilisé... Il est évidemment difficile de chiffrer l'ampleur de ce mouvement, mais en 1993, l'Insee pouvait écrire : « *la décennie 80 est marquée par l'émergence de nouvelles formes de services rendus aux entreprises. Véritable*

²⁷ Par exemple, D. Goux et E. Maurin, « *Les nouvelles classes moyennes* », Seuil, 2012.

²⁸ Cf. L. Chauvel, « *Les classes moyennes à la dérive* », Seuil, 2012.

²⁹ « *Les raisons de la peur* », L. Chauvel, OFCE, Notes, N° 18, 26 avril 2012

³⁰ « *Comment ont évolué les métiers depuis 30 ans* », Ch. Babet, DARES Analyses, janvier 2017.

champion de la création d'emplois, ce secteur a doublé ces effectifs depuis 1975 »³¹ Ce qui est en moins ici –l'industrie- est en plus là –le tertiaire des services aux entreprises-. Passé la vague d'externalisation, ce secteur suit désormais la tendance générale, sans plus connaître de dynamisme particulièrement marqué.

Car sur les trente dernières années, ce sont : « *Les métiers du domaine de la santé et de l'action sociale, culturelle et sportive (qui) ont le plus contribué à la croissance des métiers du tertiaire, avec 1,35 million d'emplois supplémentaires en trente ans. En moyenne, en 2012-2014, ces métiers occupent 2 671 000 personnes, soit deux fois plus qu'il y a trente ans, et représentent désormais plus de 10 % de l'emploi total. Ils regroupent les aides-soignants, les infirmiers et les sages-femmes, les médecins, les professions paramédicales, ainsi que les professionnels de l'action sociale et de l'orientation, et de l'action culturelle et sportive. Les métiers du domaine des services aux particuliers sont également été très dynamiques : leurs effectifs ont augmenté de 1,03 million pour atteindre 3 084 000 en 2012-2014, soit 12 % de l'emploi total. En particulier, on compte désormais 1 million d'aides à domicile, aides ménagères et assistantes maternelles, soit trois fois plus qu'au début des années 1980.* »³²

Le tableau 13, ci-après suffit à rendre compte de l'essentiel de cette polarisation des emplois : y figurent d'une part, tous les métiers dont les effectifs ont plus que doublé sur la période (plus de +100% d'accroissement) et, d'autre part, tous ceux dont les effectifs ont, au contraire, été divisés par au moins deux (plus que -50% de réduction).

La dysymétrie est évidente et ne nécessite pas vraiment d'autre commentaire que celui-ci : d'un côté, une dynamique fondée sur le développement conjoint de l'encadrement, -et plus spécifiquement de l'encadrement supérieur- et des emplois peu qualifiés de service à la personne ; de l'autre, l'implosion des métiers ouvriers et singulièrement des moins qualifiés.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ces réalités qui s'inscrivent dans la durée longue n'ont pas été démenties par la crise de 2008 et ses effets. Bien au contraire : en 10 ans, de 2007 à 2017, elles se sont encore amplifiées au détriment des couches populaires. D'un côté, une réduction des effectifs d'employés qualifiés (-12,5%) et d'ouvriers, qualifiés (-8,8%) et non qualifiés (-6,2%) ; De l'autre, les effectifs de cadres supérieurs (+18%), de professions intermédiaires (+15,6%), comme d'employés non qualifiés (+4,3%) ont, quant à eux, continué de progresser.... Pendant la crise, les dynamiques sociales de l'emploi ont donc poursuivi leur divergence et la polarisation des emplois s'est aggravée.

Il reste, toutefois, que l'avenir est lourd de vraies interrogations.

Sur l'avenir immédiat, la DARES a sans doute raison d'affirmer qu'à échéance proche, ici 2022, « *L'emploi continuerait (...) de connaître une relative polarisation (cependant moins marquée en France que dans certains pays), avec une forte progression de l'emploi dans les métiers très qualifiés (principalement les métiers de cadres), une diminution du poids des ouvriers et employés qualifiés et une relative stabilité du poids des ouvriers et employés peu qualifiés, les créations d'emploi dans les métiers peu qualifiés d'aide à la personne et autres métiers de services (employés de l'hôtellerie-restauration, agents de gardiennage et de sécurité) compensant les destructions d'emplois d'ouvriers*

³¹ « Déclin de l'emploi industriel et tertiarisation accrue », S. Dumartin et M. Tomasini, Insee 1^{ère}, N°261, janvier 1993.

³² DARES, « Comment ont évolué les métiers depuis 30 ans », op. cit.

non ou peu qualifiés. »³³ . A court et moyen terme, la dynamique passée devrait donc se prolonger.
Mais à plus long terme ?

³³ « Les métiers en 2022 », DARES, Synthèses Stat, N° 11, avril 2015.

Tableau 13 Les métiers ayant, soit connu plus qu'un doublement, soit plus qu'une division par deux de leurs effectif entre 1982-1984 et 2012-2014

	Familles professionnelles	Evolution en 30 ans, en %
Cadres supérieurs	Cadres du BTP	+119
	Ingénieurs et cadres de l'industrie	+166
	Cadres du transport et de la logistique	+135
	Cadres des services comptables et financiers	+184
	Ingénieurs informaticiens	+725
	Personnels d'études et de recherche	+195
	Professionnels du droit	+157
	Professionnels de la communication et de l'information	+145
	Professionnels des arts et spectacles	+137
Professions intermédiaires	Techniciens agricoles	+148
	Techniciens des services adm. et comptables	+188
	Cadres commerciaux et technico-commerciaux	+103
	Professions para médicales	+110
	Professionnels de l'action sociale	+210
	Formateurs	+240
Employés qualifiés	Aides-soignants	+134
Employés non qualifiés	Aides à domicile, aides ménagères, assistantes maternelles	+200
	Employés de services divers	+118
Ouvriers qualifiés	OQ textile et cuir	-56
	OQ industries graphiques	-54
Ouvriers non qualifiés	ONQ BTP	-48
	ONQ électricité et électronique	-61
	ONQ mécanique	-58
	ONQ industries de process	-53
	ONQ textile et cuir	-92
	ONQ bois et ameublement	-65

Source : Dares, « Comment ont évolué les métiers depuis 30 ans ».

Il est aujourd'hui pour le moins difficile de s'avancer avec assurance sur ce sujet. Car les interrogations ne manquent pas : effets sur l'emploi de la robotisation et, au-delà, de l'intelligence artificielle ; mutations attendues, demain, dans le secteur automobile (et de ce fait aussi dans celui des transports) avec le véhicule autonome ; transformations du commerce d'ores et déjà en cours avec le e-commerce ; et, enfin, promesses, -vraisemblablement pour partie illusoires-, de la transition écologique sur l'emploi ... Cela sans même parler des interrogations qui pèsent sur le salariat lui-même, du fait de l'essor récent de formes nouvelles de « para subordination » (autoentrepreneur ...).

Devant tout cela qui s'annonce, il serait sans doute quelque peu aventureux de croire que le passé va se pouvoir poursuivre longtemps encore, dans cet avenir qui s'annonce particulièrement incertain.

La dynamique sociale de ce dernier demi-siècle, qui a vu l'émergence en France d'une société post-industrielle mondialisée puis financiarisée, a ainsi été celle de l'affirmation d'une petite et moyenne bourgeoisie salariée et celle de l'affaiblissement ouvrier et de la profonde recomposition des couches populaires.

Quant à l'avenir, et quelles que soient les lourdes interrogations que l'on peut avoir sur le long terme, elles sont avec quelque vraisemblance promises à s'y prolonger pendant au moins un temps. Comment, in fine, interpréter tout cela ?

Ce dont il est question ici avec l'emploi, c'est de la reproduction de la force de travail. Reproduction physique, au sens, à la fois, de physiologique et des qualités socialement validées permettant d'occuper les différentes places disponibles dans le système productif.

Or, la vision qu'offre l'analyse de l'emploi et des métiers sur la longue période décale quelque peu celle du capitalisme et ouvre le regard à d'autres facettes de son fonctionnement. Bien sûr, ces évolutions sont totalement enchâssées dans la mondialisation et la financiarisation ; seuls les développements de la division internationale du travail, à l'échelle mondiale comme européenne, permettent, en effet, d'expliquer qu'au-delà du cas français toutes les économies développées soient peu ou prou affrontées aux mêmes évolutions. Par ailleurs, il n'a pas, ici, été directement question du « rapport salarial », cher à la théorie de la régulation, ni des « normes de consommation » qui l'articulent. Pourtant, ce dernier avatar du fordisme, la « lean production », mériterait, pour le moins, d'être interrogé, tant sur le terrain des modalités d'organisation du travail, qu'il remodèle profondément, que sur celui du « néo-artisanat », qu'il simule en permettant une individualisation extrême des produits au sein même de la production de masse.

Au-delà de cette double remarque, j'hasarderai, pour ma part, que l'analyse de l'évolution de l'emploi et des métiers permet de donner un contenu actuel – même si largement revisité- à l'analyse de R. Luxemburg sur les conditions de l'accumulation du capital³⁴. On connaît cette analyse, que je résumerai ici à ce qui m'en paraît l'essentiel : le capitalisme ne peut connaître de reproduction élargie sans un extérieur à absorber.

³⁴ R. Luxemburg, « l'accumulation du capital », Petite collection Maspéro, 1969.

De ce point de vue, la période qui court de la Libération à aujourd'hui a, en somme, connu deux moments différents.

Le premier va de l'immédiat après-guerre au début des années soixante : la stagnation de la population active qui avant-guerre bloquait la croissance, pousse à la modernisation de l'agriculture/disparition de la paysannerie, dont le maintien tardif était l'une des principales particularités de la France. Des emplois productifs (industriels) et salariaux sont substitués à des emplois faiblement productifs (agriculture et commerce) et non salariaux. Croissance forte, productivité forte, croissance du pouvoir d'achat et salarisation galopante caractérisent cette économie, fermée et keynésienne, qui repose sur l'essor d'emplois industriels faiblement qualifiés pour une main d'œuvre encore mal formée. D'ailleurs, quand sur sa fin il commencera, pour de multiples raisons, à s'épuiser, il cherchera à se prolonger par le recours à une main d'œuvre immigrée, que les employeurs iront même jusqu'à aller chercher sur place.

Le second moment, qui court du premier choc pétrolier jusqu'à aujourd'hui, n'est au fond qu'une externalisation poussée jusqu'à ses limites ultimes. L'immense délocalisation qu'a représentée la mondialisation n'est, pour l'essentiel, que la recherche d'une main d'œuvre abondante et à bon marché. Dans ce mouvement, le Japon d'abord, les « nouveaux dragons » (Corée, Taïwan, Hong-Kong, Singapour), ensuite, la Chine et les « nouveaux tigres » (Thaïlande, Malaisie, Viet Nam, Philippines) désormais, ont constitué d'inépuisables réservoirs, en attendant que, demain, d'autres soient touchés. Dans tout cela, il n'est, au fond, question que d'une gigantesque mise en concurrence généralisée du monde du travail.

Entre les deux, le courant des années soixante, dont 1968 est l'épicentre : une série de contradictions dues aux collisions entre l'ancien et le nouveau. Transformation d'une économie qui commence à véritablement s'ouvrir au « grand vent » de la concurrence internationale ; limites du modèle d'organisation taylorien pour une main d'œuvre qui commence à être qualifiée –la « révolte des OS », le rejet du « travail en miettes » et la recherche d'une organisation plus « autonome » du travail-. Limites aussi d'une société autoritaire et patriarcale, qui ne laisse guère de place à une jeunesse nombreuse, qui pourtant commence à massivement accéder à la scolarité secondaire. Anticipant pour elle-même un sort meilleur et un statut supérieur à ceux de ses parents, elle revendique en conséquence et son autonomie et sa liberté, elle exige donc son affranchissement.

Ce remodelage entraîne ou suppose des transformations profondes du modèle productif lui-même. Pour l'essentiel et ce qui est ici notre propos, on retiendra ceci : dans la phase actuelle, les économies du « centre » évacuent le procès de production pour le localiser hors du territoire dans les zones à bas salaires et utilisent la sous-traitance pour limiter leur coût en capital³⁵. Elles développent, ou préservent, pour elles-mêmes les phases amont : la conception du produit, et aval : parfois l'assemblage final, toujours la commercialisation sous leur marque. Il ne s'agit plus de d'abord optimiser le procès de production, mais, en amont, d'examiner le mode optimal de segmentation de la filière qui constitue la « chaîne de valeur ». Il s'agit de décider ce qui doit être produit, où et par qui, d'arbitrer entre l'internalisation et l'externalisation des différents segments de la production et entre l'intégration et la désintégration spatiales. Le résultat le plus clair en a été la fragmentation du processus de production au niveau mondial et l'éclatement corrélatif des collectifs de travail.

³⁵ En 2007, dans « Le nouvel ordre prolétaire », JR op. cit. , j'ai proposé d'analyser ces évolutions comme revenant aux fondamentaux du capitalisme, celui des « marchands-fabricants » de notre XVIIIème siècle et de « l'ordre prolétaire » qui lui est associé. Ce sont certains de ceux-là, les « soyeux » lyonnais, qui, comme l'on sait, ont généré les canuts ... et leurs révoltes !

C'est dans cette réalité-là que s'inscrivent très directement la double évolution sociale qui est l'aboutissement de la polarisation des emplois que j'ai analysée ici : le développement et la prétention à l'hégémonie politique de la bourgeoisie salariée et, pour reprendre le mot si juste de Gorz, la constitution corrélative d'une « néo-domesticité » à son service. Leur résultat le plus direct ? L'effacement progressif des tâches directement productives et l'évanouissement du bloc ouvrier, alors même que, alliés ou adversaires, c'est dans le rapport avec lui que le système politique des démocraties libérales était foncièrement organisé. C'est là un séisme, dont, assurément, les conséquences n'ont pas encore été toutes tirées. Gare donc aux répliques !